



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

PAR COURRIEL

Montréal, le 28 septembre 2020

ATPA – Chapitre du Québec
CP 1266 Succursale Desjardins
Montréal, Québec, H5B 1C4
info@atpa.ca

Objet: Reconnaissance des professionnels en travaux publics à titre de premiers intervenants

Madame, Monsieur,

Par la présente, je confirme l'appui de l'Association des firmes de génie-conseil (AFG) à l'égard de la reconnaissance des professionnels en travaux publics du Québec à titre de premiers intervenants.

Les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs. Bien souvent, ils représentent les villes, sur le terrain, pour répondre aux questions des citoyens.

Les directions des travaux publics sont composées de gestionnaires qui occupent une position stratégique dans leurs organisations et qui sont en mesure de maintenir un lien important entre les décideurs et les citoyens.

Dans un contexte où les situations de crise risquent de survenir de plus en plus fréquemment, notamment en lien avec les changements climatiques, la reconnaissance de nombreux professionnels qui souhaitent s'impliquer et offrir leur expertise pour aider la collectivité apparaît comme un atout indéniable pour l'ensemble du monde municipal.

Par ailleurs, la volonté exprimée par les directions des travaux publics de standardiser et de normaliser certaines actions pour en assurer la qualité et la sécurité contribuera certainement à améliorer la capacité de réponse au fil des années.

Pour ces raisons, l'AFG appuie la démarche visant à faire reconnaître les professionnels des travaux publics à titre de premiers intervenants.

André Rainville
Président-directeur général

